

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 7 avril 2016

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 29, 30 et 31 mars 2016**

**2016 V 91** Vœu relatif aux moyens alloués aux commissariats d'arrondissements face à la menace terroriste.

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Considérant que le ministre de l'Intérieur a présenté le 29 février dernier, les moyens supplémentaires dont vont bénéficier les policiers des brigades anti criminalité de Paris et de la petite couronne ;

Considérant que ces unités vont être dotées de fusils d'assaut, de gilets pare-balles plus résistants, de visières et de casques balistiques comme le réclamaient à juste titre les policiers depuis janvier 2015 et les attentats de Charlie Hebdo, soit depuis plus d'un an ;

Considérant que les policiers de commissariats d'arrondissement peuvent également être amenés à intervenir sur des attentats ;

Sur proposition de MM. Philippe GOUJON, Frédéric PÉCHENARD et des élus du groupe les Républicains,

Émet le vœu que :

Le Préfet de police précise les moyens supplémentaires alloués aux commissariats d'arrondissement pour faire face à l'ampleur d'une menace terroriste durable.